

ECOPHYTO OU QUELLE STRATEGIE POUR UNE AGRICULTURE MOINS DEPENDANTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Séance du 4 octobre 2017

Synthèse de la séance de l'Académie d'Agriculture de France du 4 octobre 2017 intitulée « Ecophyto, ou quelle stratégie pour une agriculture moins dépendante des produits phytosanitaires »

par Jean Claude **GERMON** et Philippe **VIAUX**

Cette séance publique a réuni une cinquantaine de personnes au siège de l'Académie et a été l'occasion d'un débat animé et argumenté. La séance se positionnait dans le contexte actuel visant à développer des pratiques agricoles moins utilisatrices de produits phytosanitaires dont les nuisances environnementales et sanitaires sont de mieux en mieux caractérisées et sérieusement mises en cause. La séance proposée avait plusieurs ambitions :

- La présentation de données rappelant le devenir de produits phytosanitaires dans le sol et l'environnement et soulignant la nécessité de prévoir leurs impacts écotoxicologiques en vue d'une meilleure maîtrise de leur usage pour la protection des cultures, tout en respectant la qualité des sols, de l'air et de l'eau.
- Un regard sur le programme Ecophyto mis en œuvre en 2008 et renouvelé en 2015, visant une diminution de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire français : un objectif ambitieux fixé initialement à l'horizon 2018, avec des résultats actuels en deçà des attentes, et un report de cet objectif en 2025. Un examen détaillé des travaux engagés devrait permettre de vérifier le bien fondé d'une telle perspective et d'évaluer les difficultés pour l'atteindre tout en sachant que cette démarche est source de débats au sein de la société et de la communauté agronomique.
- Le rappel du rôle central des agriculteurs dans l'élaboration de pratiques agricoles moins dépendantes de l'usage de produits phytosanitaires, et l'intérêt de développer des modes d'accompagnement avec un processus de co-construction dans l'élaboration des décisions à prendre en termes de gestion.

En introduction Philippe Viaux a rappelé que cette séance s'est inscrite dans la suite de celle de 2014 traitant de la mise en œuvre du programme Ecophyto. Ce programme est la résultante d'une démarche découlant de décisions et de travaux de ces 25 dernières années. La conférence de Rio en 1992 et la nécessité d'un développement durable ; la réforme de la politique agricole commune la même année et le soutien aux mesures agri-environnementales. Différents programmes de travaux sur la période 1990-2000 ont fait la démonstration de la faisabilité de systèmes techniquement et économiquement viables avec une utilisation réduite de produits phytosanitaires. Les contrats territoriaux d'exploitation puis les contrats d'agriculture durable des années 2000-2003 se sont inscrits dans cette démarche reprise globalement en 2007 dans le Grenelle de l'Environnement, qui a débouché sur le challenge d'une réduction de l'usage des produits phytosanitaires de 50% à l'échelle de la France sur une période de 10 ans. Les partenaires de l'agriculture étaient censés relever ce défi, ce qui a conduit à la mise en place d'un programme mobilisateur, Ecophyto, dont le premier bilan s'est avéré globalement décevant, avec une augmentation significative de l'utilisation des produits concernés sur la période retenue, sans diminution réelle des niveaux de contamination des ressources en eau. Une analyse plus détaillée des observations et des travaux en cours a conduit cependant à des considérations plus ouvertes qui ont suscité la proposition et les interventions de cette séance.

Fabrice Martin-Laurent a réalisé et encadré d'importants travaux sur la plus ou moins grande biodégradabilité de produits phytosanitaires dans les sols et a été confronté au caractère récalcitrant à la biodégradation de certains composés. Cela l'a conduit à s'intéresser aux perturbations induites par différents pesticides sur des fonctions microbiennes du sol d'intérêt agronomique. Après avoir rappelé les modes d'évolution possibles des produits organiques de synthèse apportés au sol, dont certains peuvent être l'objet d'une décomposition complète en produits minéraux banals, il souligne que d'autres peuvent perdurer sous leurs formes initiales ou de dérivés, parfois plus nocifs que le produit dont ils sont issus. On peut ainsi retrouver de tels produits à des concentrations notoires dans les sols et les eaux plusieurs années après leur application. La prise en considération des effets délétères de ces produits dans l'environnement a été proposée par l'EFSA (Agence Européenne pour la Sécurité Alimentaire). Dans le cadre des préoccupations sur la préservation de la qualité et du fonctionnement biologique des

ECOPHYTO OU QUELLE STRATEGIE POUR UNE AGRICULTURE MOINS DEPENDANTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Séance du 4 octobre 2017

sols cette agence soutient des travaux sur la méthodologie d'évaluation des caractères perturbants de ces produits sur des fonctions microbiennes d'intérêt agronomique et sur la capacité de rétablissement fonctionnel - ou de résilience - des sols après ces perturbations. Les travaux de Fabrice Martin-Laurent le conduisent à souligner l'intérêt de l'évolution de la réglementation pour limiter l'impact écotoxicologique de ces produits.

Dans cette même logique de limitation des effets néfastes des produits pesticides, Nicolas Munier-Jolain a exposé les observations tirées de son investissement dans la mise en place du réseau DEPHY visant à suivre les pratiques culturales d'un large réseau d'agriculteurs volontaires préoccupés de développer des pratiques culturales permettant une moindre dépendance de l'usage des produits phytosanitaires. Un premier constat sur ce réseau de 1900 agriculteurs, passé à 3000 en 2016, indique que les résultats observés se démarquent globalement de l'augmentation d'usage de ces produits observée nationalement et montre une tendance à la diminution même si celle-ci n'atteint pas le niveau de 50 % annoncé comme objectif. Au sein de ce réseau l'IFT (Indice de Fréquence de Traitements) diminue de 8% en grandes cultures sans élevage de 16 % en polyculture élevage et de 24% en viticulture.

S'appuyant sur le travail de thèse de Martin Léchenet (mars 2017) documenté à partir d'un ensemble de données recueillies sur un millier d'exploitations en grandes cultures et en système conventionnel il souligne la diversité des stratégies de réduction mises en place par les agriculteurs en fonction des milieux et des cultures, soulignant qu'il n'existe pas de solution « clef en main » et que les réductions observées sont davantage le fruit d'une démarche agronomique combinant divers leviers susceptibles d'assurer un bon état sanitaire des cultures. Il souligne que la réduction d'usage des produits phytosanitaires s'accompagne souvent d'une diversification des systèmes de culture. Ainsi cette diversification apparaît le principal levier de réduction en contexte céréalier, alors qu'en zone de culture de maïs ce sont plutôt la réduction des doses de produits et le désherbage mécanique qui sont le premier facteur d'efficacité. Les données économiques permettent de montrer que dans la majorité des situations étudiées il n'y a pas d'antagonismes entre une réduction significative et maîtrisée de l'usage des produits phytosanitaires et la rentabilité des exploitations : avec des coûts de production réduits les marges bénéficiaires ne sont pas diminuées.

Ce travail sérieusement documenté amène Nicolas Munier-Jolain à conclure qu'il est possible de réduire significativement l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, même si ce n'est pas facile. Cela le conduit à imaginer un scénario de transition généralisée vers un moindre usage de ces produits au niveau du territoire français, scénario qui est source de débats, mais qui a l'intérêt de proposer des perspectives et de poser des questions sur les conséquences en termes d'orientations des filières de production, d'économie de l'agriculture, de diversification des paysages... Une façon d'avancer dans la réflexion et dans l'évolution des pratiques.

Laurence Guichard et Bertrand Omon ont apporté leur éclairage basé sur leurs expériences d'accompagnement d'agriculteurs dans la démarche de réduction de l'usage des produits de traitement des cultures. Tout en adhérant aux objectifs du plan Ecophyto ils mettent en avant les risques de décalage entre la volonté d'obtention rapide de résultats acquis sur le court terme et le développement d'une culture durable de systèmes de production économes en intrants au sein de la profession agricole. Ils constatent que le bulletin de santé du végétal dont l'objectif est la surveillance des bioagresseurs par les acteurs territoriaux n'est pas spécifiquement pensé pour Ecophyto.

Soulignant le rôle déterminant des agriculteurs dans l'évolution des modes de production, ils mettent en exergue la nécessité de construire avec ceux-ci des références sur des systèmes plus autonomes dans la conduite des cultures et s'interrogent sur les modalités d'extension du réseau DEPHY. Ils préconisent pour cela le passage d'un mode de conduite des cultures basé sur la diffusion de préconisations pratiques en fonction de données collectées à partir de postes d'observations, à une démarche construite localement par et avec les agriculteurs, basée sur l'élaboration de décisions construites par eux et avec eux par un raisonnement agronomique à partir de leurs propres observations, associant à la fois une dimension individuelle et une dynamique collective autour d'informations partagées. Schématiquement, on passe d'une démarche de transmission d'informations préventives à une démarche d'accompagnement dans la décision, illustrée par quelques exemples d'effets positifs et durables de ce mode d'intervention.

ECOPHYTO OU QUELLE STRATEGIE POUR UNE AGRICULTURE MOINS DEPENDANTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Séance du 4 octobre 2017

Le débat qui a suivi a permis de mieux percevoir les interrogations tant au sein de la communauté agronomique que de la communauté nationale, ainsi que les évolutions qui se dessinent sur le terrain, et les difficultés auxquelles elles se heurtent.

A la question sur la diversité des produits mis sur le marché qui pourrait être une source de confusion pour les utilisateurs et plus globalement dans le monde de la consommation, il a été rappelé que les produits pesticides sont des produits clairement et réglementairement identifiés par la législation en vigueur. Il a été précisé que les produits de biocontrôle n'entraient pas dans le calcul de l'IFT.

Au questionnement sur l'accroissement du risque encouru par les agriculteurs qui s'engagent dans une démarche de limitation de l'usage des produits phytosanitaires il a été indiqué que cette allégation souvent avancée est contredite par des comparaisons de systèmes de cultures montrant une moindre variabilité de la production dans les situations avec une diminution des traitements phytosanitaires que dans les systèmes avec des traitements plus sécuritaires, dans des gammes de production comparables.

A la question sur la difficulté de réduire les traitements sur les cultures industrielles à forte valeur ajoutée - pommes de terre et betteraves- il a été fait mention des résultats observés montrant des possibilités de réduction de l'usage des phytosanitaires dues notamment au développement de variétés résistantes au mildiou pour les pommes de terre et au sarclage mécanique pour les betteraves.

A l'interrogation sur la prise en compte du parcellaire agricole comme moyens de maîtrise du développement des pathologies et de renforcement du rôle des auxiliaires des cultures, il a été indiqué que dans le cadre du suivi du programme Ecophyto par l'équipe de Dijon cette question fait actuellement partie de ses préoccupations.

En conclusions Jean Marc Meynard a rappelé le bien-fondé de la démarche engagée et souligné la nécessité de la placer dans le temps avec des trajectoires de changement de pratiques dont la mesure des effets ne peut être évaluée que sur plusieurs années. Il perçoit 3 conditions à remplir pour la réussite de cette réduction de l'usage des produits phytosanitaires :

- L'existence d'une bibliothèque de solutions expérimentées
- La nécessaire mise en œuvre de boucles d'apprentissage avec les professionnels
- La création d'une dynamique collective autour de cet objectif mobilisant l'ensemble des acteurs.

Il rappelle que des éléments de réponses à ces conditions ont été apportés par les intervenants, avec l'identification des différents leviers d'intervention disponibles, les démarches mises en œuvre sur le terrain et l'évaluation faite des données recueillies, la dynamique créée autour du réseau et celle suscitée sur le terrain autour des groupes d'agriculteurs impliqués.

Il souligne que les démarches présentées suscitent aussi des pistes d'intervention possibles par les pouvoirs publics pour soutenir la démarche engagée :

- L'intégration de critères d'impact des pesticides sur les services écosystémiques des sols (cf. promesses de l'écotoxicologie microbienne) dans les procédures d'évaluation des produits phytosanitaires
- Une évaluation de l'impact des produits phytosanitaires au niveau du pays et celle des scénarios de transition imaginés pour cette réduction
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des agriculteurs dans le développement de cette stratégie de réduction
- L'évaluation et le cadrage de l'extension du programme DEPHY pour une généralisation de la démarche de réduction.

Avec lui et les intervenants nous concluons que cette réduction de l'usage des produits phytosanitaires est possible. La stratégie développée autour d'Ecophyto en faveur d'une agriculture moins dépendante de ces produits est confortée par ces présentations : son renforcement dans l'accompagnement des agriculteurs devrait lui permettre d'amplifier sa dynamique dans une perspective de durabilité des systèmes de production. Mais la dynamique induite par Ecophyto va au-delà des conditions de production. Le constat qu'une agriculture moins dépendante des produits phytosanitaires passe principalement par une diversification des systèmes de production et implique une évolution des filières de production, de transformation et de commercialisation. Dans le contexte actuel d'interrogations sanitaires et environnementales de plus en plus prégnantes sur l'usage de ces produits, il est de l'intérêt bien compris des différents partenaires de l'agriculture d'intégrer cette nécessité et de rechercher dès maintenant des réponses adaptées et argumentées plutôt que de devoir faire face ultérieurement à des situations de crise aux dynamiques difficilement maîtrisables.